

VOTRE AGENCE

Un partenaire de choix
pour la gestion de votre bien

Vous souhaitez louer votre bien ? Optez pour un professionnel de la gestion locative, il saura vous apporter :

LES CONSEILS

Votre agence vous conseille pour optimiser la rentabilité de votre bien : montant du loyer, fiscalité... et votre logement sera plus facilement loué car elle dispose des outils de communication adéquate.

+ Une agence locale aura une meilleure connaissance du marché

LA SÉCURITÉ

Votre agence vous fait bénéficier de son expertise juridique, fiscale et législative : normes applicables aux logements, loi Carrez, contrats mis à jour, diagnostics à fournir.... Elle vous accompagne en cas de dégradations ou dans la prévision et la gestion des litiges.

+ Votre agence peut vous proposer une garantie des loyers impayés

LA TRANQUILITÉ

Vous gagnez du temps et vous êtes plus serein car votre agence gère l'intégralité des points administratifs et comptables... mais aussi la gestion technique (éventuels travaux).

+ Le coût de la gestion locative est raisonnable et peut-être déduit de vos impôts fonciers.